

Revue de la Folie ordinaire

Avançons ensemble !

N°5
4^e trim. 2016

Editorial

Chers lecteurs,

Je suis heureuse de faire ce nouvel éditorial après la tenue de notre colloque, centré sur ce qu'on peut attendre ou pas des groupes d'entraide mutuelle.

Il en est sorti de manière indiscutable qu'un GEM est et doit rester un groupe associatif de personnes ayant les mêmes problématiques et désirant et pouvant, de ce fait, s'apporter une entraide à trouver sa place dans la société.

Bonne lecture !



Claude Finkelstein
Présidente FNAPSY
33, rue Daviel 75013 Paris
Tél. 01 43 64 85 42



Revue de la Folie ordinaire

Est éditée par l'association Loi 1901
« Cercle ERASME » c/o FNAPSY – 24, rue de Maubeuge – 75009 Paris
E-mail : cercle.erasme@yahoo.fr

Directrice de publication : Claude FINKELSTEIN

Notre colloque du 21 octobre 2016 « Gem : outil de réinsertion ? » a été très suivi

Comme vous avez pu le constater, le titre était une interrogation. Nous attendions une journée de travail qui nous apporterait un début sinon de réponse au moins de réflexion.

Devant l'utilisation que certains professionnels veulent faire des Gem (j'ai même entendu dire « 400 Gem, 2 personnes par Gem, je peux vous « fournir » 1.000 usagers... »).

Je voudrais affirmer que nous ne devons pas laisser dénaturer le vrai rôle des Gem qui est l'entraide mutuelle.

Le Gem est une passerelle, une passerelle entre le soin et la vie dans la cité, une passerelle entre la position de patient et celle du citoyen à part entière, reconnu et respecté.

Ce n'est pas une association militante, une association dont le but est de représenter les usagers.

Certains adhérents peuvent, selon leurs parcours, selon leurs possibilités, selon leurs engagements, faire les deux.

Se ressourcer, s'entraider, se sentir épaulés dans le Gem et par le biais de l'association militante s'engager, dans sa mesure, dans le militantisme la représentation.

Certaines associations, membres de la Fnapsy, sont des Gem (ex. Les Neveux de Rameau), d'autres ont choisi de rester ou d'être des associations militantes (ex. Esqui).

C'est un choix des adhérents, choix important.



C'est leur liberté. Là commence, continue, la vie citoyenne.

Si nous voulons être respectés, nous devons, dans l'entraide, prendre conscience de nos forces et de nos faiblesses et sortir de notre tendance à répondre aux sollicitations qui ne nous correspondent pas.

Cette journée a été un franc succès
172 présents, beaucoup de retour.

Un sondage pré-colloque qui a apporté des réponses des attentes des Gem, qu'ils soient adhérents Fnapsy ou pas.

Merci à la DGCS pour son aide à la réalisation de cette journée.

Depuis 10 ans, chaque année, la Fnapsy? à l'origine des Gem, a permis ces réunions nationales pour permettre d'avancer, certes, mais aussi de préserver cet OVNI si indispensable dans la vie des personnes en souffrance psychique.

**Les actes de la journée
du 25 février 2015
sont prêts à sortir.
N'hésitez pas
à nous les demander.**

Se souvenir



Le journaliste Franck Seuret va réaliser un documentaire sur cette tragédie oubliée. Il lance un appel à dons.

C'est un pan méconnu de notre histoire. Méconnu et tragique. 45.000 à 50.000 personnes handicapées psychiques ou mentales sont littéralement mortes de faim en France, entre 1940 et 1945. Ces hommes et ces femmes étaient internés dans les hôpitaux psychiatriques. Ils ont été victimes de l'application, uniforme et sans discernement, du rationnement alimentaire, instauré en 1940.

Une large place aux victimes

Le journaliste **Franck Seuret** va réaliser un documentaire sur ce tragique épisode : **La faim des fous**. Il y explicitera les mécanismes qui ont abouti à la disparition d'au moins 45.000 personnes. Le rationnement alimentaire ne suffit pas à expliquer l'ampleur de ce drame si on ne prend pas également en compte les conditions de vie dans ces asiles, l'isolement social des internés, le contexte eugéniste de l'époque, etc. Mais ce film ne reposera pas que sur le récit des historiens : il accordera une large place à la parole des descendants de victimes. Car ce drame sans précédent n'a pas laissé grande trace dans la mémoire collective : pas une seule ligne dans les manuels scolaires, de rares travaux d'historiens... **François Hollande**

devrait toutefois rendre officiellement hommage à ces victimes en décembre.

Un documentaire sur le passé pour éclairer le présent

Franck Seuret a proposé ce documentaire à plusieurs chaînes de télévision. Mais n'a enregistré que des refus jusqu'à présent : sujet « difficile », absence d'images d'archives... Il a donc lancé un appel à financement participatif sur le site spécialisé Ulule. Début décembre, les dons atteignaient 7 000 €. « *Notre but est de réaliser le film le plus accessible à tous et nous avons donc besoin de moyens supplémentaires, insiste Franck Seuret. Nous vous encourageons à nous soutenir pour qu'ensemble, nous puissions contribuer à faire sortir ce drame de l'oubli. Rappeler l'histoire des internés morts de faim invite à questionner l'acceptation des vulnérabilités dans la France d'aujourd'hui. Et à réaffirmer qu'aucune vie n'est minuscule.* »

Pour faire un don

Pour contribuer financièrement au documentaire, rendez-vous sur la page de la Faim des fous, sur Ulule.

<https://fr.ulule.com/la-faim-des-fous>.

Attention : la collecte se termine le 16 décembre.

Passée cette date, ou même avant si vous préférez, contactez directement Franck Seuret : franck.seuret@gmail.com

Focus...



Association ESQUI

Hôpital Esquirol / Hôpitaux de Saint-Maurice

12/14, rue du Val d'Osne

94410 Saint-Maurice

Tél : 01 43 96 61 61 (poste 5019) ou bien 06 78 95 15 50

Mail : esqui@soliane.net

ESQUI : agir et rebondir

Association d'usagers et d'ex-usagers

de Hôpital Esquirol / Hôpitaux de Saint-Maurice (94)

L'association ESQUI agit dans le champ de la psychiatrie et de la santé mentale.

Pourquoi rejoindre ESQUI ?

- Parce que les maladies mentales n'arrivent pas qu'aux autres.
- Parce que cela n'est pas une maladie honteuse.
- Parce ça fait mal.
- Parce qu'il faut briser votre solitude.
- Parce qu'en parler ensemble, c'est cela qui compte.

Les buts d'ESQUI

Permettre le dialogue direct entre les usagers des différentes structures de l'hôpital Esquirol. Mettre en valeur la notion de citoyenneté des personnes suivies dans les institutions psychiatriques et consommatrices du Service Public.

Favoriser le soutien entre les patients et les anciens patients, notamment en vue de les aider dans leur réinsertion sociale.

Prendre une part active dans la réflexion sur les orientations de l'hôpital Esquirol.

L'association ESQUI assure des permanences, tenues par d'ex-usagers de l'EPS Esquirol, dans un café. Ainsi les patients qui ont besoin de parler de leurs soucis, de leurs traitements mais qui souhaitent également rompre l'isolement, trouvent sur place des gens à leur écoute.

Focus...

Nos actions

L'association **ESQUI** assure une permanence à l'hôpital où elle dispose d'un local. ESQUI peut assurer des visites à des patients hospitalisés (sur leur demande ou celle de leurs proches). Nous avons mis en place une bourse aux vêtements (des personnels de l'hôpital ou des sympathisants nous apportent des vêtements et nous les redistribuons aux patients qui en ont besoin).

Pour les patients sortis de l'hôpital, ESQUI tient également une permanence dans un café à Paris : c'est l'occasion de discuter librement entre usagers sur un pied d'égalité (en dehors d'une relation soignant-soigné).

ESQUI fournit également des informations à ses adhérents dans des domaines qui les concernent : médicaments, droits des patients, permanences juridiques, centre médicaux (pour les soins somatiques)...

ESQUI intervient lors de réunions de santé mentale, ce sont autant d'occasions où la parole est donnée aux usagers-patients dans ces assemblées qui réunissent souvent les seuls professionnels et les familles de patients.

L'association ESQUI est affiliée à la FNAPsy (Fédération Nationale des Associations d'usagers en Psychiatrie).

La FNAPsy représente globalement les usagers-patients auprès des Pouvoirs publics et des médias.



Permanences d'ESQUI

Permanences à Paris

ESQUI tient des permanences dans un café. Venez nous y rejoindre.

Café L'Ami Justin

28, boulevard de Ménilmontant
75020 Paris

Métro : Père Lachaise ou Philippe Auguste

Nos permanences ont lieu les premiers et troisièmes mercredis de chaque mois de 14h30 à 16h00.

Ces permanences permettent un échange sur de bonnes infos sur la santé, sur les loisirs et les activités culturelles. C'est une invitation à organiser ensemble des projets.

Permanences à l'hôpital

ESQUI tient également des permanences dans son local situé dans la cour d'honneur de l'hôpital.

Un vestiaire (bourse aux vêtements) est ouvert pour les patients.

Infos pratiques

Adresse de l'hôpital

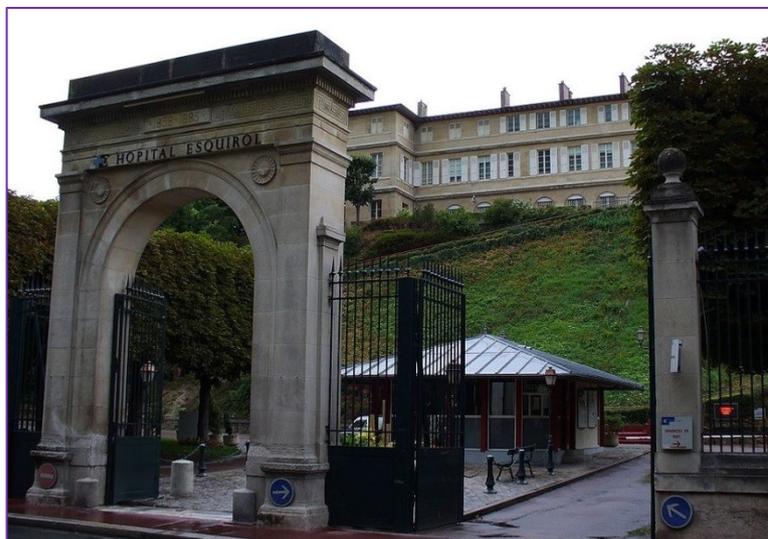
Hôpital Esquirol /

Hôpitaux de Saint-Maurice

12/14, rue du Val d'Osne

94410 Saint-Maurice

Tél. 01 43 96 61 61 (standard)



Conseil national Santé mentale

Alain Ehrenberg



Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales et de la Santé, a installé ce matin le Conseil national de la santé mentale. L'objectif principal de cette instance, qui rassemble les principaux acteurs impliqués dans ce champ, est de développer une approche globale et transversale des enjeux de la santé mentale, pour mieux prévenir les troubles psychiques et psychiatriques et mieux accompagner ceux qui en souffrent.

Présidé par **Alain Ehrenberg**, sociologue, chercheur au CNRS, le Conseil national de la santé mentale veillera à la cohérence et à l'articulation des politiques des différents champs (prévention, sanitaire, social et médico-social, logement, insertion professionnelle, etc.). Il favorisera la complémentarité des professionnels intervenant dans le parcours de prise en charge des patients.

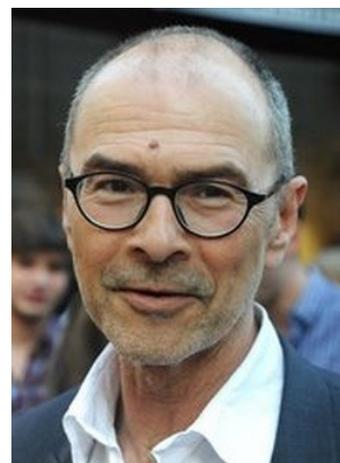
Quatre axes de réflexion prioritaires ont été fixés par la ministre :

- le bien-être des enfants et des jeunes ;
- la prévention du suicide ;

- le suivi des personnes en situation de grande précarité ;
- l'élaboration d'outils pour faciliter la mise en œuvre des projets territoriaux de santé mentale inscrits dans la loi de modernisation de notre système de santé.

Les travaux du Conseil national de la santé mentale s'articuleront avec ceux des instances déjà existantes, notamment l'Observatoire national du suicide, le Comité de pilotage du handicap psychique, le Comité de suivi du plan autisme, ou bien encore le Comité de pilotage dédié à la psychiatrie. Ce dernier sera prochainement mis en place sous la présidence du docteur Yvan Halimi, pour répondre aux besoins spécifiques du secteur.

La ministre a rappelé, à cette occasion, les ambitions du Gouvernement concernant la santé mentale et les avancées importantes permises par la loi de modernisation de notre système de santé, qu'il s'agisse des projets territoriaux de santé mentale, des communautés psychiatriques de territoires ou encore du dispositif d'orientation permanent.



Cérémonie d'hommage aux victimes civiles, handicapées ou malades de la seconde guerre mondiale

Le samedi 10 décembre 2016

Parvis des Libertés et des Droits de l'Homme – Musée de l'Homme

Palais de Chaillot, place du Trocadéro

La retransmission de la cérémonie sera faite en direct sur le site de l'Élysée : Elysee.fr

Le texte de la dalle :

« Ici, le 10 décembre 2016, la Nation a rendu hommage aux 300 000 victimes civiles de la seconde guerre mondiale en France.

45 000 d'entre elles, fragilisées par la maladie mentale ou le handicap et gravement négligées, sont mortes de dénutrition dans les établissements qui les accueillait.

Leur mémoire nous appelle à construire une société toujours plus respectueuse des droits humains, qui veille fraternellement sur chacun des siens.

François Hollande, Président de la République »

Lecture par Claude FINKELSTEIN,
présidente de la Fnapsy

Un poème de Paul Eluard : « Le Cimetière des fous »,
écrit lors d'un séjour à l'asile de Saint-Alban
en 1943 / Le lit, la table, 1944

**« Ce cimetière enfanté par la lune
Entre deux vagues de ciel noir
Ce cimetière archipel de mémoire
Vit de vents fous et d'esprit en ruine
Trois cents tombeaux réglés de terre nue
Pour trois cents morts masqués de terre
Des croix sans nom corps du mystère
La terre éteinte et l'homme disparu
Les inconnus sont sortis de prison
Coiffés d'absence et déchaussés
N'ayant plus rien à espérer
Les inconnus sont morts dans la prison
Leur cimetière est un lieu sans raison »**

La cérémonie mémorielle du 10 décembre et la remise concomitante du rapport contenant les principes directeurs du Centre national pour la société inclusive, seront l'aboutissement des travaux du **Mouvement pour une société inclusive**.

Agenda...

La peinture américaine des années 1930

Jusqu'au 30 janvier 2017



Les **années 1930** sont, à plus d'un titre, décisives dans l'affirmation d'une scène artistique moderne aux États-Unis, à un moment particulièrement complexe de son histoire où la définition d'un art moderne américain ne peut être univoque. De l'abstraction au réalisme « social » en passant par le régionalisme, les univers esthétiques de peintres tels que **Marsden Hartley, Georgia O'Keeffe, ou Edward Hopper** cohabitent et se confrontent dans les mêmes foyers de création.

Organisée en collaboration avec l'Art Institute de Chicago, cette exposition présentera un ensemble d'une cinquantaine de toiles issues de prestigieuses collections publiques américaines (l'Art Institute à Chicago, le Whitney Museum, le Museum of Modern Art à New-York...) et de collections particulières, dont la diversité reflète toute la richesse de cette période précédant la Seconde Guerre mondiale.

Lieu : Musée de l'Orangerie

Jardin des Tuileries - 75001 Paris

Métro : Concorde (lignes 1, 8, 12)

Horaires : Le musée est ouvert de 9h à 18h.

Pas d'entrée après 17h15 – évacuation à 17h45.

Plein tarif : 6,50 et 9 euros

Comme l'âne, il faut être vraiment idiot et bien bête pour courir ainsi vers quelque chose que l'on n'aura jamais ...



L'idée du jour

« Nous sommes des ânes, ne marche que le principe : la carotte et le bâton »